

Les plages

Situées aux Lecques, à la Madrague et à Port d'Alon, les plages de Saint-Cyr-sur-Mer sont l'un des attraits de notre commune.

Plages non fumeur

Plages non fumeur sur l'ensemble de la Commune

A compter du 23 juin 2020, l'intégralité des plages de la Commune deviennent non fumeur.

[Prenez connaissance de l'arrêté municipal n°2020-06-620 portant interdiction de fumer sur les plages des Lecques, de la Madrague et de Port d'Alon.](#)



Attention : sont concernés par le présent arrêté les cigarettes, les cigarettes électroniques, les narguilés et chichas.

Surveillance des zones de baignade 2020

[Cliquez ici pour prendre connaissance de l'arrêté n°2020.06.627 relatif à la surveillance des zones de baignade pour la](#)

[saison 2020](#)



Saison balnéaire 2020

[Téléchargez l'arrêté municipal N° 201.12.1296 fixant les dates d'ouverture et de fermeture de la saison balnéaire 2020 pour les activités de plage - Plage Artificielle des Lecques](#)



Recensement des eaux de baignade 2020

[Cliquez ici pour prendre connaissance du document](#)

La qualité de l'eau avant tout

Pendant l'été, les visiteurs sont nombreux et la population est globalement multipliée par 3. Si cette affluence provoque des pics saisonniers dans la demande en eau et dans les volumes d'eaux usées à traiter, la Ville de Saint Cyr sur Mer répond au plus près des exigences des vacanciers et des saint-cyriens aussi bien sur le plan sanitaire (qualité des eaux de baignade) que sur le plan environnemental (qualité des eaux, paysages, faune et flore).

Un système préventif et réactif

Un nouveau dispositif mis en place par la Ville permet d'analyser une à deux fois par semaine (2 fois par semaine en saison estivale) la qualité de l'eau de mer et d'obtenir des résultats en seulement quelques heures. Une technique d'analyse pointue qui permet d'agir rapidement en cas de pollution des eaux. Un drapeau violet est ainsi hissé en cas de baignade interdite causée par une pollution marine. Pour accéder aux analyses des eaux de baignade de l'Agence Régionale de la Santé, [cliquez ici](#).

Les Lecques, une plage de sable fin

Situées au fond du Golfe d'Amour, les plages des Lecques s'étendent sur deux kilomètres. Au début du XIX^e, Alphonse de Lamartine est de passage aux Lecques. Il est séduit par la Baie qu'il qualifie de « Baie de Naples en miniature ».

Outre ce panorama immortalisé par ce grand poète et quelques grands peintres de renommée internationale, la notoriété de Saint Cyr sur Mer, station balnéaire et de Tourisme, est liée aux plages de sable des Lecques. Ces dernières sont propices à une fréquentation familiale car elles offrent :

- Une accessibilité (1029 places de parking disponibles le long de la plage et dans les abords immédiats, dispositif handiplage)
- Une sécurité (balisage délimitant les zones de baignade, les chenaux traversiers réservés aux planches à voile...)
- Des installations sportives (Beach Volley, Mini Golf...) et la possibilité de pratiquer de nombreuses activités nautiques (voile, plongée, kayak de mer, pédalo).

Le point plage

La Ville de Saint Cyr dispose d'un **Point Plage labellisé** dont la gestion en a été confiée à la **Société Nautique du Golfe des Lecques (SNGL)**. Un certain nombre d'engins nautiques ont été acquis par la Ville dans ce cadre (dériveurs, kayaks, catamarans)

Plus d'information sur le site www.sngl.fr



Chaque année, des travaux de réensablement sont engagés par la Ville pour permettre aux baigneurs de disposer de plages confortables avant l'ouverture de la période estivale.



INTERDICTION ABSOLUE D'ACCES, DE CHEMINEMENT ET DE STATIONNEMENT SOUS LA FALAISE DIT "DU LIOUQUET"

En raison de la dangerosité des lieux, liée aux risques d'éboulements et de chutes de pierres de la falaise dit « du Liouquet », l'accès, le cheminement et le stationnement sont formellement interdits, tout le long de ce littoral, de la plage de galets se trouvant à côté du Nouveau Port des Lecques, en passant par le Cap Saint Louis et jusqu'à la Ville de la Ciotat.

Il est demandé au public de respecter cette interdiction et d'être responsable de sa sécurité.

La Madrague

Sa petite plage de sable prolongée par une promenade piétonne présente les mêmes avantages (accessibilité, sécurité, offres nautiques...).

Sur le Sentier du Littoral, de la Madrague à Bandol, la promenade longe une succession de criques isolées et à l'abri du vent (Plages de la ReINETTE, du Resquilladou et des Engraviers...).

Port d'Alon

Cette calanque sauvage est accessible par le sentier du Littoral ou par la route de Port d'Alon à partir de la D559 entre St Cyr et Bandol. Le parking ombragé est payant. Il est possible de pique-niquer sous les pins ou de se restaurer (snack sur la plage). Le site appartient au Conservatoire du Littoral dont la Commune assure la gestion.



[Cliquez ici pour découvrir les plages](#)

Mairie de Saint-Cyr-sur-Mer
Hotel de ville
Place Estienne d'Orves
83270 Saint-Cyr-sur-Mer

04.94.26 26 22
Nous contacter

<http://www.saintcyr-surmer.fr/nautisme/les-plages-1029.html>



RESTEZ CONNECTÉ

